

DOSSIER D'INSCRIPTION EXPOSANTS

**GRANDE BRADERIE DE DECINES-CHARPIEU
DIMANCHE 30 AVRIL 2023 - PARC RAYMOND TROUSSIER**

Dossier à retourner complété et signé impérativement avant le 14 avril 2023
Au Service Formalités, Mairie de Décines-Charpieu, Place Roger Salengro, 69150 DECINES-CHARPIEU
Plus de renseignements au 04 72 93 40 23 ou par mail à l'adresse : protocole@mairie-decines.fr

CATÉGORIE

Je participe à la Grande Braderie en qualité de :

particulier professionnel association

COORDONNEES DES PROFESSIONNELS / ASSOCIATIONS

Nom de l'enseigne / association :

Société / Forme juridique :

N° RCS / RM :

Adresse complète :

Tél Mail :

COORDONNEES PERSONNELLES

Nom / Prénom :

Adresse :

Code postal Ville :

Tél portable / Fixe :

Mail :

PARTICIPATION

Marchandises proposées à la vente :

DEMANDE DE RESERVATION

Le tarif d'un emplacement est fixé à 5€ le mètre linéaire (réservation de 2 mètres linéaires minimum)

Catégories	Nbre de mètres linéaires	Tarif / ml	Montant total
Particulier / Professionnel (minimum 2 ml)		5€	
Association		OFFERT	

REGLEMENT

par chèque bancaire (libellé à l'ordre du Trésor Public)

espèces

NUMÉRO D'EMPLACEMENT ATTRIBUÉ (réservé à l'organisation générale) :

MISE A DISPOSITION DE MATERIEL POUR LES ASSOCIATIONS (SUR DEMANDE)

Pour chaque réservation d'un emplacement, un pack mobilier peut être mis gracieusement à disposition sur demande, comprenant un barnum 3x3 mètres, une table, deux chaises (possibilité d'ajout d'une table et deux chaises pour chaque mètre linéaire supplémentaire réservé).

ACCEPTATION / ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Si je suis un particulier, la signature de la fiche d'inscription vaut acceptation des éléments suivants :

Je certifie avoir pris connaissance du règlement général et du règlement RGPD disponibles sur le site. Je déclare les accepter et je m'engage à les respecter scrupuleusement, déchargeant de ce fait l'organisation générale de toute responsabilité. J'atteste sur l'honneur, ne pas être commerçant(e), ne vendre que des objets personnels usagés (art l310-2 du code du commerce), ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article r 321-9 du code pénal, à défaut, la sanction pénale peut aller jusqu'à 6 mois de prison et 30 000€ d'amende). Je m'engage à ne pas laisser d'invendus et de déchets sur la voie publique après la manifestation.

Si je suis un professionnel, la signature de la fiche d'inscription vaut acceptation des éléments suivants :

Je certifie avoir pris connaissance du règlement général et le règlement rgpd disponibles sur le site. Je déclare les accepter et je m'engage à les respecter scrupuleusement, déchargeant de ce fait l'organisation générale de toute responsabilité. Je confirme être inscrit sur le registre des revendeurs d'objets mobiliers à la préfecture. Je m'engage à ne pas laisser d'invendus et de déchets sur la voie publique après la manifestation.

Si je suis une association, la signature de la fiche d'inscription vaut acceptation des éléments suivants :

Je certifie avoir pris connaissance du règlement général et le règlement rgpd disponibles sur le site. Je déclare les accepter et je m'engage à les respecter scrupuleusement, déchargeant de ce fait l'organisation générale de toute responsabilité. Je m'engage à ne pas laisser d'invendus et de déchets sur la voie publique après la manifestation.

SIGNATURE

Date : Lieu.....

Signature du participant
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

Chaque dossier d'inscription dûment rempli doit être accompagné du règlement ainsi que du Règlement général signé et de toutes les pièces justificatives demandées (merci de vous rapporter au règlement général).

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE PRIS EN COMPTE PAR L'ORGANISATION GÉNÉRALE.